

Durée	07H00
Public(s) concerné(s)	<p>Personnel appelé à utiliser un harnais antichute à partir de postes de travail permettant un appui au niveau des pieds (plan de travail horizontal, en pente, échelle, charpente, échafaudage en cours de construction, PEMP, etc...).</p> <p>Personnel appelé à utiliser un échafaudage, un escabeau, une échelle, une PIRL.</p>
Pré - requis	<p>Compréhension de la langue française nécessaire à l'application des consignes.</p> <p>Pas de contre-indication médicale au travail en hauteur.</p>
Nombre de stagiaires par session	<p>Minimum : 1</p> <p>Maximum : 12</p>
Objectifs pédagogiques	<p>Aider le stagiaire à appréhender les risques liés aux travaux en hauteur en lui apportant la connaissance et le savoir-faire nécessaire à l'utilisation en sécurité d'un échafaudage, d'un harnais, d'une échelle ou d'une PIRL ;</p> <p>Répondre à l'obligation réglementaire de formation des travailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > à la prévention des risques professionnels auxquels ils sont exposés. > à l'utilisation des équipements de travail qui leur sont confiés. <p><i>Cette formation ne concerne, ni les travaux spécifiques tel que l'ascension de poutres ou les travaux en suspension (cordistes), ni l'installation d'une ligne de vie.</i></p>
Titre et qualité du formateur	Formateur formé à la pédagogie et possédant une expérience significative à l'exercice de travaux en hauteur.
Moyens Pédagogiques	Vidéo projection, divers équipements, plateau technique permettant les applications pratiques.

Programme

1. Partie théorique (50 % de la durée totale de la formation)

Présentation de la formation

- > Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation

Le cadre réglementaire

- > Définition du travail en hauteur
- > Les principes de préventions
- > Le décret du 1er septembre 2004

Les Equipements de Protection Individuelle

- > Généralités

1. Partie théorique (suite)

Le harnais

- > Généralités
- > Le facteur de chute et la force de choc
- > Le tirant d'air et l'effet pendulaire
- > Ses différents composants (harnais, ponts d'ancrage et systèmes de liaisons)

Les échelles

- > Les échelles d'accès permanent
- > Les échelles provisoires
- > Les PIRL

L'utilisation d'un échafaudage

- > Généralités
- > Consignes d'utilisation

2. Partie pratique (50 % de la durée totale de la formation)

Différents ateliers proposés liés à l'utilisation du harnais :

- > Mise en place du harnais*
- > Déplacement avec changements de points d'ancrage*
- > Suspension avec accrochage dorsal
- > Déplacement en accroche sternale le long d'un coulisseau sur corde
- > Utilisation d'un stop chute en point fixe, en déplacement vertical
- > Mise place d'un point d'ancrage mobile*

* *Soumis à évaluation*

Utilisation d'un échafaudage, d'une PIRL

3. Evaluations

Les acquis concernant l'utilisation du harnais seront validés par le biais d'une évaluation pratique.

Les acquis concernant l'utilisation des autres équipements seront évalués par QCM.

Un certificat de stage nominatif sera délivré à la suite de la formation